

OCTOBRE 2019

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

A compter du **7 octobre** les horaires seront les suivants :

Lundi: 14h-17h30

Mardi – Mercredi – Jeudi et Vendredi : 9h-11h45 / 14h-17h30

Samedi: 9h-11h45 / 14h-17h30

LES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **vendredi 11 octobre**, n'oubliez pas de vous inscrire en Mairie **avant le 4 octobre** pour nous communiquer vos coordonnées ainsi que les objets que vous souhaitez faire enlever.

CIMETIERES

La Toussaint approche, nous vous rappelons que le nettoyage et l'entretien des tombes et concessions est à faire **avant le 27 octobre**.

REPAS DE L'ASSOCIATION SAINT-MARTIN CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES

L'association Saint Martin organise son repas dansant couscous **le samedi 2 novembre** dès 19h à la salle polyvalente.

Pour y participer, merci de retourner le bulletin d'inscription **avant le 21 octobre**.

Renseignements auprès de Mathieu Flahaut au 07.77.06.37.64.

THEATRE DE VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative organise un après-midi théâtre **le dimanche 24 novembre** à 15h30 à la Salle Polyvalente.

Cette année **la troupe du TALC ; « LES TETES A CLAQUE »** est heureuse de vous proposer une comédie de boulevard en 4 actes, intitulée «**Albert, il en a dans le bide**», comédie de Michel Le Dall.

« Prenez des radiologues en difficulté financière, deux sœurs qui se détestent dont une qui se fait virer du cabinet, et, pour y échapper s'invente un amant et une grossesse, ajoutez un gendarme qui court après des pieds nickelés de cambrioleurs, plus l'histoire d'un patient avec un ulcère affublé d'une femme en plein démon de midi, le tout autour d'un dîner avec un lingot d'or et la situation devient explosive.... »

Tarif adulte : 7€. Enfant -12 ans : 5€.

Pré-vente des tickets les samedis 9 et 16 novembre à la salle du Caté (à côté de la bibliothèque) de 10h00 à 12h00. Egalement vente sur place le jour de la représentation.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter Vie Associative :
vieassociative.cw@gmail.com

NUISIBLES

Suite à la prolifération de rats, il est demandé à chacun de traiter sur sa propriété. **Du produit est disponible** à la Mairie en quantité limitée.

COLLECTE DES DECHETS

A compter du **1^{er} janvier 2020**, notre commune change de jour de collecte, les ordures ménagères (poubelle verte) seront collectées chaque mercredi à partir de 5h15, **les emballages ménagers (poubelle jaune) seront collectés le lundi dès 5h15 les semaines paires.**

La collecte du verre reste en apport volontaire.

RAPPEL RAMASSAGE POUBELLES

* Nous vous rappelons qu'en cas de soucis au niveau du ramassage de vos poubelles ou pour un couvercle cassé vous devez appeler le 0 800 676 053.

* Pour que les rues de notre commune soient agréables à vivre, belles et sécurisées **vos poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.** Elles doivent être sorties au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrées le jour même. Il s'agit d'une obligation. Au-delà de la pollution visuelle n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite à emprunter la chaussée pour les contourner. Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun ! Pensons-y !

Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble.

ELECTIONS

Les prochaines élections municipales auront lieu les **dimanche 15 et 22 mars 2020.**

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, pour cela, il vous suffit de vous rendre en Mairie muni d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous pouvez également télécharger le cerfa en ligne via le site service-public.fr, le remplir et le déposer en Mairie avec les mêmes pièces justificatives.

Le saviez-vous ? Il vous est possible d'interroger votre situation électorale sur le site service-public.fr

MESSAGE DE LA GENDARMERIE

A plusieurs reprises, il a été porté à la connaissance du commandant de brigade de Saint-Martin-Lez-Tatinghem que des comportements suspects (repérage et/ou démarchage loufoque) avaient été constatés au sein de la commune. Ces comportements étaient tels que les personnes avaient jugé utile de relever les immatriculations mais sans prévenir la gendarmerie.

La gendarmerie rappelle les précautions suivantes :

- Si absence totale de risque : relever les immatriculations des véhicules utilisés et observer la direction de fuite ou de progression dans la commune.
- **Faire le 17**, signaler les comportements et communiquer les éléments recueillis
- Contacter votre référent participation citoyenne le plus proche.

Pour contacter la brigade :

- Pour signaler un élément non urgent :
bta.st-martin-lez-tatinghem@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- **En cas d'urgence, composer le 17 ou le 03 91 93 00 00**

Pour tout renseignement : <http://www.gendarmerie.gouv.fr>, sur ce site, vous trouverez la brigade numérique, les pré-plaintes en ligne, vous pourrez y inscrire votre absence dans le cadre de l'opération tranquillité vacances,....

